

Daniel DONNET

229, Rue de la Chaudanne

73700 BOURG SAINT MAURICE

COMMUNE DE BOURG SAINT MAURICE LES ARCS

Courrier N° PA 3782/2022

ARRIVE LE : 3 NOV. 2022

Traitement Seu Urba (U.B)  
Pour information (infos)  
Pour information (services)

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Mairie de

73700 BOURG SAINT MAURICE

Bourg Saint Maurice, le 25 octobre 2022

**objet : révision du Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de la révision du PLU, je souhaiterais que soit étudié le classement des parcelles **AI 102 et AI 195** m'appartenant.

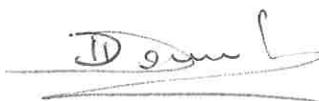
Ces parcelles font actuellement partie d'une zone IIAU regroupant deux grandes parcelles contiguës et une douzaine de plus petite taille. Ce zonage ainsi que le nombre de propriétaires concernés rend tout projet d'aménagement d'ensemble impossible.

Les parcelles AI 102 et AI 195 sont desservies par la rue des Olympiades qui a vocation à être classée dans le domaine public.

Ces parcelles pourraient donc être classées en zone constructible ou tout au moins retrouver le zonage du précédent PLU en zone IAU.

Dans l'attente d'une analyse de ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération.

Daniel DONNET.



P.J. : un plan de zonage du PLU

